



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service eau et biodiversité

Laval, le **12 AOUT 2022**

Affaire suivie par : Cyril Demeusy

Monsieur le Directeur,

Je vous informe que compte tenu de l'évolution de la situation hydrologique, il a été acté à l'occasion du dernier comité de ressource en eau qui s'est réuni le 10 août dernier, de procéder à un réexamen des dérogations accordées aux arrêtés de restrictions d'usage de l'eau.

Cette décision me conduit à revoir à la baisse la dérogation qui vous a été accordée le 29 juillet 2022. Le volume de prélèvement initialement accordé de 5000 m³ est par conséquent revu à 2500 m³ (50% du volume initialement demandé).

Ce volume devra en outre impérativement être constitué dans les 7 jours à réception du présent courrier et ce de manière progressive et en respectant les horaires de pompage entre 20H00 et 8H00. Passé ce délai, le remplissage de votre retenue ne sera plus autorisé.

Cette mesure est d'application immédiate.

Aucune autre demande de dérogation relative à l'usage de l'eau en période de restriction sécheresse au titre de l'année 2022 ne sera examinée. Je vous invite par conséquent à réduire strictement l'arrosage des greens dans l'attente de conditions hydrologiques plus favorables.

L'index du compteur avant et après le remplissage du plan d'eau devra être communiqué au service eau et biodiversité.

Je vous rappelle que la réalisation d'une étude reste nécessaire afin de vous affranchir des périodes de remplissages fixées par le règlement du SAGE Mayenne et de vous exempter des dispositions de l'arrêté cadre sécheresse qui ne s'appliquent pas à l'utilisation des eaux stockées dans les retenues d'eau étanches et déconnectées du milieu naturel, remplies entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet, par délégation
La directrice départementale des territoires

Isabelle Valade

Monsieur le Directeur
Association sportive du golf club du pays de Laval et du département de la Mayenne
La Chabossière
53810 CHANGE